

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

J'ai décidé de présenter ma candidature à vos suffrages les 24 et 25 novembre prochains, lors des élections au Conseil de l'Ordre de notre Barreau, lequel est à la fois jeune, dynamique et solidaire.

Ma candidature s'inscrit dans la logique d'un engagement syndical au sein de l'Union des Jeunes Avocats et de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats que je souhaite poursuivre aujourd'hui au service de notre Ordre et de la profession.

Ayant prêté serment en 2014, et actuellement collaboratrice libérale d'un « petit » cabinet « judiciaire » spécialisé en droit de la famille et en réparation du préjudice corporel, je crois avoir acquis, au fil de mon activité professionnelle, une (modeste) expérience que je désire partager avec chacun d'entre vous en tant que Membre du Conseil de l'Ordre, dont je souhaite pouvoir assumer la charge et l'honneur.

Je me suis toujours impliquée dès ma prestation de serment (et même avant en tant qu'élève avocate à l'HEDAC) dans les structures professionnelles et suis devenue successivement Déléguée Nationale auprès de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats en 2018 et 2019, Vice-Présidente de l'Union des Jeunes Avocats en 2019 et Co-Présidente de la Commission Egalité de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats en 2020.

Mon investissement au sein des commissions Egalité, Accès au Droit, Pénale et Collaboration Installation Association de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats m'a permis d'acquérir une connaissance des grands enjeux de la profession.

Je suis par ailleurs une fidèle troupière de la Revue du Barreau des Hauts-de-Seine depuis 2017.

Je suis persuadée du nécessaire engagement des avocats dans le combat pour une approche humaniste de la justice, pour la sauvegarde de la profession, la lutte contre les inégalités et les discriminations au sein de la profession et la protection des avocats les plus fragiles (par exemple, les femmes, les jeunes).

Je suis convaincue du reste que notre Barreau en ce qu'il est atypique par sa composition est une force et c'est la raison pour laquelle je me présente à vos suffrages avec notre Confrère Philippe EMIEL, Associé au sein du Cabinet PWC.

Ce binôme est l'illustration du pont que nous devons construire, ou à tout le moins maintenir, entre les petits et les grands cabinets pour faire de notre Barreau, un Barreau actif, uni et rayonnant.

Je finirai enfin comme notre Bâtonnier Vincent MAUREL commence toutes ses newsletters avec une citation dont lui seul a le secret.

*« Si nous faisons tout ce dont nous sommes capables, nous nous surprendrions vraiment. »* Thomas Edison

Je vous remercie pour la confiance que vous voudrez bien m'accorder et compte sur votre soutien.

Votre bien dévouée,